

## Entrevue au Ministère (MEEM) du mercredi 25 mai 2016 /

### Compte-rendu CGT

A la suite de la visite de la ministre Ségolène Royal à l'IGN le 17 mai dernier, le cabinet de la ministre a organisé une séance de rattrapage qui témoigne de l'inquiétude ambiante au ministère. Le conseiller s'est d'ailleurs partagé durant le temps de la réunion entre notre délégation et la cellule de crise «énergie et transports»

**Pour ce qui la concerne, la délégation CGT a défendu les points suivants:**

- **Avenir et fonctionnement de l'IGN:** il faut desserrer l'étau budgétaire qui étouffe l'établissement. A l'heure où l'on est contraint de «vendre du gratuit», il devient urgent d'augmenter la dotation budgétaire de l'IGN et de revoir le modèle économique pour donner une assise durable à l'établissement et ses missions;
- **Concernant le fonctionnement immédiat de l'IGN:** les 4,5 millions d'euros dus au titre de la restructuration des sites de province dans le sillage de la fusion IGN / IFN, et des opérations de cessions sur le site de St-Mandé doivent parvenir le plus vite possible dans les caisses de l'IGN.
- **La délégation CGT a dénoncé fermement le recours à un PPP pour la gestion d'un certain nombre de bâtiments** de la parcelle IGN restante de St-Mandé: l'IGN n'a pas de ressources pour nourrir des entrepreneurs parasites qui vivent sur le dos du service public. L'IGN ne peut continuer à subir les caprices de la DAFI! Le projet de PPP doit être abandonné!
- **La reprise des embauches statutaires dans tous les corps** dont notamment les fonctionnaires techniques (IT + géomètres) et les ouvriers pour renouveler les générations, préserver le capital technique de l'IGN, garantir l'exécution des missions. Cela pose la question de la survie de l'ENSG tant au niveau des cycles IT et G qu'au niveau de la réouverture d'un cycle DRPI.

Nous avons également alerté sur les projets du ministère, qui semble vouloir faire de l'ENTPE «l'école de formation des ingénieurs du ministère» avec une coloration gestionnaire managériale généraliste. L'ENSG deviendrait, elle, une sorte d'école d'application. On sait ce qu'il en a été pour les IPEF. Plus un seul n'a postulé pour l'IGN en début de carrière. A revoir lors de la réunion prévue au ministère le 6 juin à propos des suites des «assises des ingénieurs»

**A défaut de recrutements en nombre, l'IGN abandonnera des missions.**

- **Sur le plan de requalification des C en B,** la CGT a souligné l'écart entre le nombre d'agents éligibles (43 sur 70) et le très maigre nombre de postes offerts pour les promotions. Elle a souligné le télescopage de ce dispositif avec les mesures découlant de l'accord PPCR. Elle a aussi dénoncé les difficultés pour les agents IGN pour accéder à l'information sur les formations organisées par le Ministère.
- Enfin, pour commencer, **la délégation CGT est intervenue avec fermeté pour le retrait de la Loi Travail** en argumentant que les effets de cette loi, dans l'hypothèse funeste où elle passerait définitivement, se feraient sentir immédiatement par la remise en cause des 35H dans la Fonction publique, ainsi que le laisse présager le rapport Laurent sur le temps de travail dans la FP.

Le cabinet a répondu de façon très générale en affirmant que, contrairement à nos craintes, le ministère a souvent l'occasion de se pencher sur le sort de l'IGN. Qu'il est bien conscient qu'il faut élaborer un nouveau modèle économique, ce qui explique, selon ses dires, les retards dans la mise en place du nouveau CA car il y avait une recherche sur une nouvelle composition du CA.

La CGT a rappelé que ce retard de mise en place du CA pouvait avoir un impact gênant dès le mois d'août prochain si certains marchés ne sont pas reconduits (ex: nettoyage...)

Le cabinet a insisté sur la part du travail consacré à éviter des effets négatifs lors de la discussion des lois sur le numérique et le nouveau statut des données publiques. Un membre du cabinet a évoqué l'hypothèse d'une transformation des redevances versées par des collectivités publiques à l'IGN en dotation budgétaire directe.

L'UNSA et la CFDT avaient aussi été conviées par le cabinet à assister à cette entrevue. Il ne nous revient pas de rapporter leurs interventions mais il est important de signaler que le secrétaire général de la CFDT IGN a fermement défendu la Loi Travail en demandant son maintien. Les agents jugeront de ce genre de positionnement lorsque viendra le temps de la remise en cause du règlement du temps de travail à l'IGN, dans le sillage du rapport Laurent.

### **Conclusion:**

Hormis une réponse très, très générale sans apport de précisions et d'engagements clairs et fermes, tout reste à faire pour que le personnel et les organisations syndicales obtiennent la satisfaction des exigences énoncées par la CGT lors de cette audience.

De même que l'on peut faire retirer la Loi Travail en élargissant la mobilisation et en portant le rapport de force à un niveau plus élevé, de même nous devons et nous pouvons obtenir des garanties pour l'IGN, ses missions et les personnels.

### **Composition de la délégation CGT:**

Pour la CGT OM: Olivier Delbeke, Dominique Delimele

Pour la CGT PTA: Patrick Jaubertie, Driss Soussi, Pierre Thomas

*Saint-Mandé, le 30 mai 2016*